



FAMILLE

La convention territoriale globale vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions à destination des habitants dans le domaine familial et social. Les six communes de la rive gauche du Drac sont désormais à pied d'œuvre.

4
SPORT
Bravo Mattéo !

10
DÉSIMPÉRMÉABILISATION
Retour d'expérience
sur la cour des Pies

14
INTERNET
Bientôt un tout nouveau
site pour la Ville

Savino Iannone

*Peinture
Rénovation
immobilière*

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

**Garage
REYNAUD-DULAURIER**



VENTE & REPARATION
ZI de l'Argentière • Rue de la Maladière • 38360 Sassenage
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

*Le Fournil Rustique
Artisan*

*Boulangier, Pâtissier, Chocolatier,
Glacier, Viennoiseries
Traiteur, Sandwiches, Boissons*

*A votre service depuis 1990
Isabelle, Michel, Tristan
Audrey, Jean-François, Quentin*

5, avenue de Romans 38360 Sassenage
Tél. 04 76 26 67 56
Les Glérites Place de l'Europe 38360 Sassenage
Tél. 04 76 50 65 85
www.lefournilrustique.com



CASSANOS
RESTAURANT

Fondue savoyarde



Pizza cuite au feu de bois



TÉL: 09.50.17.81.80 2, route du Vercors - 38360 Sassenage

RENAULT La vie, avec passion

Renault MOBILITY
Location de véhicules



Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

PHARMACIES DE GARDE

• Lundis 2, 30/01 et 27/02

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundis 9/01 et 6/02

Pharmacie de l'Avenue,
40 av. de Romans,
04 76 27 09 21

• Lundis 16/01 et 13/02

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gaa,
04 76 26 65 72

• Lundis 23/01 et 20/02

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

12/10 Esmée BARRERO

13/10 Edem SANVEE

23/10 Livia MESSINA

26/10 Kamila ZIANI

30/10 Nell HINGRAY

31/10 Catalina GAZIANO

03/11 Alba MARTINS

05/11 Giulia MARTINEZ ORLANDUCCI

20/11 Maël MERITTO

20/11 Bayram ZEKRI

20/11 Remas ZEKRI

25/11 Ashley LUSSI

03/12 Joaquim MICHALLON

25/10 Jeannine LEMARIEY
épouse PELLOUX-GERVAIS

26/10 Marie BAUSAMY
veuve PASTOR

28/10 René CHAN

30/10 Michel DESMOULINS

08/11 Gabriel GOUYER

14/11 Georges FABIEN

16/11 Frédéric IBANEZ

21/11 Simone BOUVIER

veuve TERRIER

22/11 Christian FERNANDEZ

22/11 Alice PELLETIER

veuve BRÛLÉ

26/11 Nolan CHAIX

01/12/ Claire THIRION

veuve LOURÉ

03/12 Fiona SPAMPINATO

07/12 Jeanne BERARDI

veuve GIOTTA

• DÉCÈS

14/10 Geneviève COLOMB
divorcée STOUFF

20/10 Louis HILARION

Ça y est, 2023 est là !

L'occasion de vous souhaiter une merveilleuse nouvelle année ! Qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter, pour vous et pour vos proches. Et d'une façon plus générale, espérons qu'elle se déroule sous de meilleurs auspices que celle qui vient de s'achever.

Du côté de Sassenage, nous vous invitons à découvrir toutes ces personnes qui sont et qui font la ville, qu'il s'agisse de sportifs, que vous retrouverez en page 4, d'entrepreneurs que nous vous présentons en page 12, ou d'agents municipaux œuvrant pour l'ensemble des habitants, dans votre désormais traditionnelle rubrique Ils sont la ville, en page 11.

Ce Sassenage en pages, à travers son dossier, est également l'occasion de vous présenter la CTG, une convention territoriale globale qui permet une évolution importante dans le domaine de l'action sociale au sens large, et ce à l'échelle d'un territoire regroupant pas moins de six communes !

Enfin, en dernière page, retrouvez toutes les informations concernant la cérémonie des vœux à la population qui se déroule cette année vendredi 13 janvier à 19h au gymnase des Pies.

Une nouvelle fois, meilleurs vœux à tous.

La rédaction

Louis Hilarion n'est plus

Le 20 octobre dernier, Louis Hilarion s'en est allé à l'âge de 88 ans. Elu au conseil municipal sous le mandat de Dominique Valeille, entre 1983 et 1995, il avait notamment été 1^{er} adjoint en charge de l'enseignement, des sports, des centres aérés et de l'administration générale.



Le grand retour des Sapinou !

Comme chaque année, Grenoble-Alpes Métropole a mis en place une grande opération de récupération des sapins après les fêtes de fin d'année, sur Sassenage, mais aussi sur l'ensemble de l'agglomération.

Aussi, jusqu'au 27 janvier, des points de collecte sont à votre disposition pour que vous n'abandonniez pas votre sapin n'importe où. Rendez-vous donc rue Pierre Dalloz à Rivoire de la Dame, place de l'Europe ou rue du parc Messkirch. Les sapins seront broyés puis transformés en compost épandu par les agriculteurs locaux pour enrichir les sols.

Veillez à ne déposer que les sapins naturels et sans sac à sapin. Ceux en plastique, recouverts de neige artificielle, en filet ou avec des décorations sont à jeter en déchèterie avec les encombrants.



TOUS LES POINTS DE COLLECTE SUR
GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR
0 800 500 027



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 284 janvier-février 2023

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix - Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Delphine Lecha, Nathalie Monnet, Rémi Pellissier - Photos : Service communication, Pixabay - Mise en page : Duilio Cusani, Nathalie Monnet, Rémi Pellissier - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 6 200 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encres végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.



Mattéo Tatoli sous le feu des projecteurs !

Préparant actuellement les Jeux Olympiques en natation adaptée, Mattéo est un jeune Sassenageois de 19 ans qui présente des troubles du spectre de l'autisme. Sportif depuis toujours, il essaie diverses pratiques telles que le rugby ou le tir à l'arc. En 2017, lorsqu'il découvre la natation, c'est le coup de foudre. Il passe alors le brevet fédéral dans la discipline et devient sportif de haut niveau. Mattéo a déjà participé à de nombreuses compétitions, dont plusieurs championnats régionaux. En 2021, on le retrouve au championnat de France qu'il remporte, puis en juillet 2022 au championnat d'Europe de sport adapté à Cracovie en Pologne pour un beau palmarès de deuxième I13 Virtus au 100 mètres Dos, et de troisième I13 Virtus au 200 mètres nage libre.

Soulignons que lors de ces compétitions en sport adapté, on peut retrouver plusieurs disciplines telles que le relais ou la course contre la montre. Il existe également plusieurs catégories selon que le sportif présente une déficience intellectuelle ou non. Mattéo se situe lui dans la catégorie I13 car il n'en présente pas.

Du côté de l'entraînement, il s'adonne une semaine par mois à des stages à Vichy. Son objectif ? Pouvoir vivre entièrement de sa passion pour la natation et gagner toujours plus de compétitions ! Et il travaille très dur pour y arriver.

Quoi qu'il en soit, Mattéo est un jeune homme particulièrement déterminé, et gageons que rien ne l'arrêtera.



L'AS Fontaine Rugby gagne le concours !

À l'occasion du jeu concours « Dessine ton maillot du XV de France », organisé par Le Coq Sportif cet automne, Gabriel Cambria, un joueur U12 de Sassenage, a fait remporter à l'AS Fontaine Rugby un voyage à Paris. Durant ce voyage, la petite équipe iséroise pourra assister à l'entraînement de l'équipe de France de rugby ainsi qu'au match France-Ecosse. Pour gagner ce concours, l'AS Fontaine a tout d'abord organisé un petit concours en interne pour inciter les enfants à se donner à fond. Ils comptaient initialement envoyer uniquement le dessin du gagnant à la marque de vêtements mais suite à une confusion de la part des enfants, toutes les propositions ont été soumises. Et voilà donc comment le dessin de

Gabriel s'est retrouvé dans le concours ! Un drôle de destin quand on sait qu'il n'était même pas censé y figurer ! Cependant, sa proposition a beaucoup plu aux organisateurs, qualifiant ainsi le Sassenageois pour la finale qui se déroulait sur Facebook.

La proposition rassemblant le plus de votes allait sacrer son créateur grand gagnant du concours et du prix associé. Pour ne rien laisser au hasard, l'AS Fontaine a mobilisé toute sa communauté mais aussi celle des autres clubs isérois, en leur demandant de voter pour leur joueur. Et ce travail a porté ses fruits puisque Gabriel a remporté le concours. Désormais le club prépare son voyage !

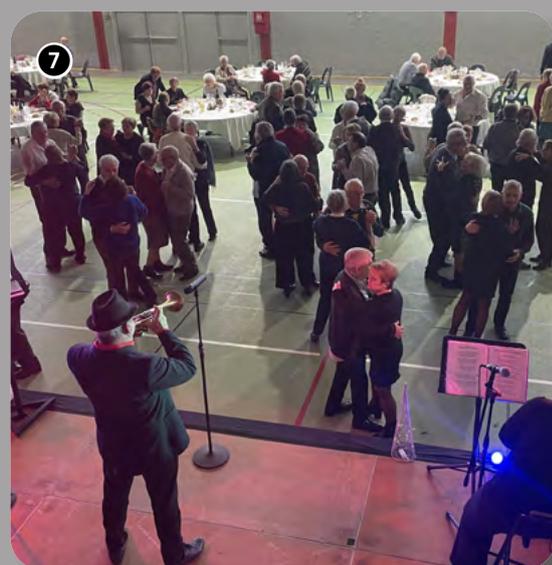
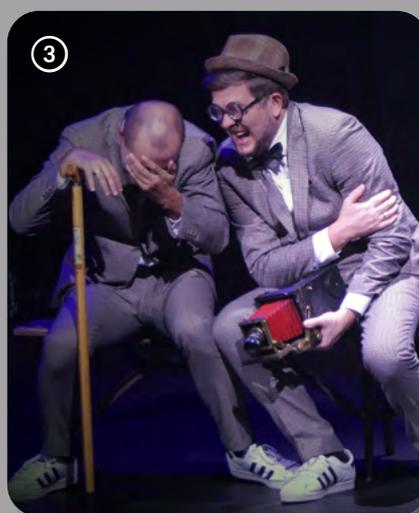
Du nouveau à la GV

L'activité Gym plein air évolue pour devenir Cross marche oxygène. Les séances sont composées d'une succession d'exercices empruntés au CrossFit, à la marche active et à la gym oxygène, ainsi que des échauffements et des étirements. La marche dynamique remplace le jogging en alternant avec des exercices de cardio et de renforcement musculaire, le tout dans une ambiance de pleine nature.

Les cours ont lieu les lundis de 12h30 à 13h30, au parc de l'Ovalie par beau temps ou sous la tribune du stade de foot lorsqu'il pleut.

Si le concept vous plaît, n'hésitez pas à venir avec votre tapis et votre sac à dos pour une séance d'essai !

INFOS : PATRICK SMYL, PRÉSIDENT DE GV SASSENAGE, 06 25 67 36 95



Ça s'est passé récemment...

1 Commémoration de l'Armistice de 1918, vendredi 11 novembre, esplanade de la mairie 2 Journée Bleue, samedi 19 novembre, halle des sports Jeannie Longo 3 Grandsmilers, samedi 19 novembre, Théâtre en Rond 4 Installation d'une borne de recharge électrique, mercredi 30 novembre, devant l'hôtel de ville 5 Vide-grenier du Téléthon, dimanche 4 décembre, gymnase des Pies 6 Marché de Noël, dimanche 11 décembre, rue François Gerin 7 Repas des anciens, mercredi 14 décembre, gymnase des Pies.

PPRi : suite et rebondissement...

Au cœur des enjeux de la commune, c'est une nouvelle fois le Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Drac (PPRi) qui est sur le devant de la scène. Jouant sur la vague de l'enquête publique prescrite par le préfet de l'Isère via un arrêté préfectoral et qui était ouverte jusqu'au 25 novembre 2022, la Ville de Sassenage a proposé en ce sens une nouvelle réunion⁽¹⁾ au Théâtre en Rond le 8 novembre à 20h30 sur le PPRi.

Une petite soixantaine de personnes étaient présentes lors de cette rencontre, mais également le Collectif Non Métrocâble (nouvellement appelé « Ademus »), l'association Environnement Nature de Sassenage (ENS) et l'association France Nature Environnement (FNE).

L'objectif de ce temps d'échanges était de réexpliquer pour les habitants n'étant potentiellement pas encore au courant, ce qu'est le PPRi (document officiel émanant de l'autorité publique, évaluant les zones pouvant subir des inondations et proposant des solutions techniques, juridiques et humaines pour y faire face) ; avant d'enchaîner sur les enjeux que cela implique pour la Ville et les projets liés (notamment les Portes du Vercors et le Métrocâble⁽²⁾).

Un lot d'interrogations

Le maire, Christian Coigné, a pris la parole pour introduire la réunion en soulignant un premier point d'interrogation. La commune de Sassenage a une forte inondabilité, ce qui engendre depuis des années de nombreux refus concernant les permis de construire demandés par les habitants. Alors, pourquoi la Métropole aurait-elle la possibilité de construire des immeubles au même endroit ?



Il souligne que le PPRi joue un rôle clef à ce sujet, car il permettra de mettre à plat ces problématiques, pour obtenir des réponses plus justes.

Une seconde interrogation concerne le fait qu'aucune étude n'a été réalisée par rapport à la rupture des digues sur Sassenage, point relevé par l'association Ademus, suivi d'un troisième questionnement concernant les cartes établies pour comprendre où se situent les zones inondables (et la variation de leur intensité), qui ne sont pas datées...

L'intervention qui pourrait changer la donne

L'association FNE reprend la parole lors de la réunion, pour revenir sur la procédure juridique conjointe à la mise en place du PPRi.

Au vu du fait qu'il n'y a pas eu d'expertise menée pour établir la carte des ruptures des digues à Sassenage, que les cartes explicitant la vitesse d'inondation ne précisent pas le lieu de rupture, et que la Zone d'Intérêt Stratégique (ZIS)⁽³⁾ acceptée en 2018, n'a pas

pris en compte les conclusions émises par le PPRi de cette même année (concernant les conséquences des projets sur la biodiversité et le renouvellement urbain) ; l'avis de France Nature Environnement est défavorable à ce PPRi. L'association va même plus loin en soulignant que « la procédure est entachée d'irrégularité » et que celle-ci devrait être reprise depuis le début. L'information est remontée auprès de l'Etat, qui devra se positionner sur ce point. Les conclusions de la commission d'enquête seront connues en début d'année.

Une intervention qui pourrait donc changer la donne. Affaire à suivre...

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°279 – avril 2022, l'article « Le PPRi fait des remous... », page 4.

(2) Lire, dans Sassenage en pages n°282 – septembre - octobre 2022, l'article « Le pourquoi du « non » au Métrocâble », page 4.

(3) Cette Zone d'Intérêt Stratégique permet de déroger à l'interdiction de construire pour certains projets, comme le Métrocâble et les Portes du Vercors pour ne citer qu'eux.

Quel bruit pour le Métrocâble ?

Mercredi 14 décembre, la Ville et le Ssmag (syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) recevaient les riverains du futur Métrocâble dans le but d'aborder l'environnement sonore de ce nouveau mode de transport. Le bilan de la concertation qui avait eu lieu en 2021 avait fait remonter de nombreuses craintes quant au bruit supplémentaire généré. Et c'est en effet une majorité de voisins du futur Métrocâble qui a fait le déplacement ce soir-là.

Les techniciens se veulent rassurants : ils expliquent que les décibels (dBA) de deux bruits distincts ne s'ajoutent pas. Par exemple, en journée, à 8h et à 18h, le niveau sonore est d'environ 60 dBA et celui du transport par câble est de 40 dBA. Les deux ajoutés resteront autour de 60 dBA, les émissions sonores du Métrocâble étant

masquées par le bruit ambiant existant. Aux moments plus calmes, l'impact se fera toutefois davantage sentir. Ils précisent en outre que c'est au niveau des pylônes et des gares que le bruit sera le plus intense, et rappellent que le bruit généré est moins important que celui du tramway, pourtant toujours autant plébiscité. A noter enfin qu'un effort particulier sera réalisé dans le choix des matériaux afin d'absorber au maximum les nuisances.

Lorsque les habitants s'inquiètent des horaires d'ouverture et d'arrêt des stations, les choses ne semblent pas encore décidées. Il leur est toutefois répondu que le transport par câble devrait s'arrêter à 21h. Une réponse qui semble étonner l'assemblée puisqu'actuellement les bus roulent jusqu'à 23h.

Pour ce qui est de l'enquête publique, elle

devrait avoir lieu en mars/avril 2023, avec l'optique du début des travaux en 2024.



La CTG, un projet de territoire



La CTG. Un acronyme de plus allez-vous peut-être penser. Et il est vrai que celui-là est apparu depuis peu de temps dans les collectivités, et plus particulièrement dans le domaine de l'action sociale au sens large. Mais ne faisons pas plus durer le suspens ! Dans le jargon, une CTG est une Convention Territoriale Globale. Pour ce qui est de sa signification, une CTG doit permettre une meilleure association de tous les acteurs, dont la Caf, aux politiques familiales et sociales, dans le respect des compétences et des moyens de chacun. C'est d'ailleurs cette démarche qui la différencie du CEJ (Contrat

Enfance Jeunesse), en vigueur auparavant, qui était avant tout un contrat financier.

Sassenage et cinq autres communes (Fontaine, Noyarey, Seyssinet-Pariset et Seyssins, Veurey-Voroize) travaillent sur cette convention depuis déjà plus d'un an.

Retour sur ce projet d'ampleur et sur sa mise en œuvre qui permettent aux structures communales d'élargir considérablement leurs domaines d'action...

La CTG au service du plus grand nombre

La Convention Territoriale Globale vient remplacer le Contrat Enfance Jeunesse qui soutenait jusqu'à présent le développement d'une politique en faveur des 0-17 ans, à travers deux axes forts : la valorisation et l'optimisation de l'offre d'accueil, et l'épanouissement des enfants et des jeunes. Pendant plusieurs années, le Contrat Enfance Jeunesse a permis de financer une partie des charges de différentes structures sassenageoises :

- Le multi-accueil « Les Lucioles » ;
- La crèche « le Jardin de Mélusine » ;
- La ludothèque ;
- Le Relais Petite Enfance ;
- Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ;
- L'organisation de la formation Bafa ;
- Le financement d'un poste de coordinateur.

Ce qui change avec la CTG

Avec la mise en place de la Convention territoriale globale, ce sont principalement deux domaines qui évoluent. Il y a tout d'abord le territoire d'intervention

puisqu'auparavant les conventions étaient signées entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales.

C'est désormais à l'échelle d'un territoire qu'elles doivent être décidées. Pour l'heure, ce sont les communes dites de la rive gauche du Drac qui ont été rassemblées, à savoir Veurey-Voroize, Noyarey, Sassenage, Fontaine, Seyssinet-Pariset et Seyssins. Ce territoire étant malgré tout très étendu, il a été divisé par la Caf en trois sous-bassins : Sassenage, Noyarey, Veurey-Voroize, ainsi que Seyssins et Seyssinet-Pariset, puis Fontaine.

Le deuxième volet d'évolution se situe au niveau des thématiques des actions menées dans le cadre de la CTG. Elles peuvent en effet porter sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi désormais sur le logement, les seniors, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, ou encore l'animation de la vie sociale.

Les enjeux de la CTG sont multiples et de plusieurs ordres :

- Des enjeux de territoire en permettant

une meilleure visibilité des actions menées pour les habitants, en adaptant les actions en fonction des besoins repérés et en favorisant la participation habitante.

- Des enjeux financiers avec le maintien des financements du Contrat Enfance Jeunesse (près de 200 000 euros), et la possibilité de répondre à de nouveaux appels à projets afin d'obtenir de nouveaux financements.

- Des enjeux pour les services grâce à la possibilité de développer des projets interservices et intercommunaux, et de partager les expériences entre professionnels de différentes communes.

Signature de la Convention

Le 14 novembre, la CTG était signée par les maires des six communes concernées, à savoir Christian Coigné pour Sassenage, Fabrice Hugelé pour Seyssins, Nelly Janin Quercia pour Noyarey, Guillaume Lissy pour Seyssinet-Pariset, Franck Longo pour Fontaine (ainsi que pour le Département de l'Isère) et Pascale Rigault pour Veurey-Voroize, mais aussi par Anne-Laure Malfatto et Florence Devynck, respectivement présidente du conseil d'administration et directrice de la Caf.



Et pour la suite ?

Les trois prochaines étapes sont :

- 1) La définition du mode de gouvernance de ce dispositif ;
- 2) La réalisation d'un diagnostic partagé ;
- 3) La définition d'un plan d'action.

En parallèle, des rencontres ont lieu avec les élus de Noyarey et de Veurey-Voroize afin de lancer la dynamique de travail du sous-bassin et d'échanger sur les missions de la chargée de coopération pour les trois communes.

Un premier projet phare dans le cadre de la CTG : le film sur le métier d'assistant maternel

Depuis quelques années, le métier d'assistant maternel est progressivement délaissé. On assiste à une baisse d'attractivité de cette profession, et de nombreux assistants maternels partant à la retraite ne sont au final jamais remplacés. Pourtant, le besoin est croissant pour les familles, en recherche constante de garde pour leurs enfants.

Afin de revaloriser à sa juste valeur ce métier et permettre ainsi de casser les idées préconçues, Sassenage, Noyarey, Seyssinet-Pariset et Seyssins se sont lancées dans la réalisation d'un film d'environ cinq minutes. Ce projet s'inscrit directement dans le cadre de la CTG du territoire nord-ouest de la métropole grenobloise. Il est soutenu par la Caf et le Département de l'Isère ; l'objectif premier étant d'agir collectivement face à cette problématique observée au niveau local.

Un scénario travaillé en transversalité

Afin d'échanger et de réunir les différents points de vue, plusieurs réunions se sont déroulées avec l'ensemble des villes impliquées dans cette aventure collective. Ces temps de discussion ont permis de définir l'axe choisi pour réaliser le futur film et de travailler en complète transversalité. Le cœur du message de ce court-métrage est le même pour l'ensemble des communes : être assistant maternel, c'est exécuter une véritable profession.

Le scénario a donc découlé naturellement de cette idée centrale. Il fallait avant tout rassurer les parents sur de potentielles peurs qu'ils pourraient ressentir (isolement de l'enfant, manque de socialisation, manque de formations chez l'assistant maternel...). Des appréhensions qui se trouvent en fait à l'exact opposé de la réalité !

Représenter les différentes expériences de terrain

Plusieurs assistants maternels et autres acteurs centraux du milieu de la petite enfance ont répondu présents pour témoigner sur leur profession dans l'ensemble des villes participant au projet. Ce panel diversifié a permis de montrer les différentes expériences de terrain, variables selon la localisation du métier exercé. L'intérêt du film était de fournir des témoignages variés, afin que chaque professionnel puisse se reconnaître et se rapprocher au mieux de la réalité.

Pour une diffusion très prochaine

La diffusion du court-métrage devrait se faire officiellement dans le courant du deuxième trimestre. Le grand public pourra le découvrir à l'occasion d'une projection au cours de laquelle l'ensemble des différents acteurs ayant participé à ce beau projet seront présents !

Et pour ceux qui ne pourraient pas être là, le film sera également relayé sur l'ensemble des réseaux sociaux des communes (Facebook, YouTube, Instagram...), avec en supplément des interviews exclusives des intervenants de la vidéo. Alors, restez attentifs, de nouvelles informations arrivent très vite !



LE MOT DE... CHRISTINE DURAND

2^{ÈME} ADJOINTE DÉLÉGUÉE
AUX AFFAIRES SCOLAIRES

Il est toujours difficile de changer nos habitudes mais l'évolution de la société, et les contraintes financières obligent aujourd'hui les communes et leurs partenaires à trouver de nouveaux modes de gouvernance. La mise en place de la CTG en est l'exemple le plus représentatif. Désormais, il convient que nous réfléchissions en mode « territoire » et non plus simplement en mode « sassenageois ».

Il faut nous ouvrir aux autres et partager non seulement nos ressources, mais également commencer à réfléchir aux difficultés communes afin de mutualiser nos efforts pour trouver, avec l'aide de la Caf, des solutions pérennes qui répondent au mieux aux préoccupations de nos administrés.

La première initiative est celle de valoriser le métier d'assistant maternel. Effectivement le constat du manque d'attractivité pour cette profession et le vieillissement des professionnels sont communs à toutes les communes. La réalisation de mini-films a été l'occasion d'associer tous les partenaires de la CTG nord-ouest sur un même objectif.

Ce n'est là que la première mesure visant à développer la CTG. Le travail en sous bassin (Veurey-Voroize, Noyarey et Sassenage) a déjà permis de mutualiser les moyens humains et de financer le poste de chargé de coopération qui aura pour mission de mettre en œuvre les nouveaux appels à projets et de donner une plus grande lisibilité à la politique famille.

Un nouvel enjeu et des perspectives innovantes qui permettront sans aucun doute d'aider et de répondre aux préoccupations des citoyens.



Un retour d'expérience autour de l'eau

Mercredi 30 novembre, la Ville recevait plusieurs communes de l'agglomération pour une journée dédiée à la désimperméabilisation et à la revégétalisation des cours d'écoles, en s'appuyant sur le projet réalisé à Sassenage et désormais achevé de la cour de l'école des Pies, mais aussi sur les aménagements réalisés à l'école Clémenceau à Grenoble, et à l'école Marcel David située à Echirolles.

Ce retour d'expérience organisé avec le concours d'Artelia, maître d'œuvre, et en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a permis à de nombreuses communes (notamment La Tronche, Meylan, Pont de Claix, Echirolles, Eybens, Saint-Egrève, Vizille...) d'échanger sur la mise en place de ce type de projet, mais aussi sur les difficultés rencontrées, ou encore de mettre en avant les points de vigilance au cours des différentes étapes du projet, sans oublier la question du financement, et plus précisément des aides potentielles destinées aux collectivités.

Une approche globale donc pour favoriser la réussite de ces aménagements permettant une meilleure adaptation des



communes au changement climatique, mais ayant également comme objectifs sous-jacents le bien-être des écoliers et des enseignants, l'apaisement des ambiances de récréation, et la reconexion des citoyens au cycle de l'eau.

Une journée saluée par l'ensemble des participants !

Vers un réaménagement des chemins du Paget et Néron

Mardi 6 décembre, la Ville conviait l'ensemble des riverains des chemins du Néron et du Paget à une réunion portant sur les problèmes liés à la circulation des véhicules sur cet axe très passant malgré son étroitesse. Plusieurs habitants avaient en effet saisi les élus de Sassenage ainsi que les services de Grenoble-Alpes Métropole pour qu'une solution puisse leur être proposée.

Il faut dire qu'aux heures de pointe, ce cheminement supporte un important report de circulation.

Des écluses avec sens unique prioritaire avaient déjà été installées, principalement pour contenir la vitesse de certains automobilistes.

Toutefois, le projet présenté lors de cette réunion a pour objectif de sécuriser les usagers des modes doux de circulation (piétons et cycles) tout en diminuant le transit des véhicules légers par la création d'une fosse enherbée autorisant le seul passage des bus scolaires, des véhicules de secours et du service de collecte des ordures ménagères.

L'unanimité des quelque soixante participants s'est déclarée favorable à cet aménagement qui pourrait être réalisé dans le courant du premier trimestre de cette année.

Plan Particulier d'Intervention du barrage du Chambon

La « Direction des sécurités » de la Préfecture l'Isère a établi le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage du Chambon dans sa version consultable par le public.

Ce document est disponible jusqu'au 12 janvier au 1^{er} étage de l'hôtel de ville, auprès du département Aménagement urbain et développement durable, aux heures d'ouverture de la mairie. Il est également téléchargeable sur le site sassenage.fr.

Renforcement de pont à venir

A la fin du mois de décembre, Grenoble-Alpes Métropole a entamé des sondages géotechniques sur le pont de l'avenue de Valence en franchissement du Furon. Ces investigations sont réalisées en vue de travaux qui devraient avoir lieu dans le courant de l'été, afin de procéder à la reconstruction de la partie amont du pont nécessaire à son renforcement.

Election d'une nouvelle adjointe

Suite à la démission de Brigitte Gallo, conseillère municipale, il a été procédé à son remplacement par André Soler, candidat immédiatement placé après le dernier élu de la liste « Pour Sassenage, une fierté partagée », qui a officiellement accepté les missions de conseiller municipal.

Brigitte Gallo a également laissé vacant le poste de 6^{ème} adjointe au maire. Le conseil municipal avait la faculté soit de supprimer

ce poste, soit de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint. Considérant que pour assurer le bon fonctionnement de la Ville, il était nécessaire de le pourvoir, l'élection d'une nouvelle adjointe a été organisée. Après avoir recueilli le nom des candidats, le Maire a fait procéder au vote à bulletin secret. C'est donc Sylvie Genin-Lomier qui a été élue à la majorité absolue lors du conseil municipal du 10 novembre.



Ils sont la Ville L'état civil, un service pour tous



La prudence est de mise

La totalité des actes délivrés par le service état civil est gratuite. Seule une enveloppe timbrée, pour l'envoi desdits documents, pourra vous être demandée. Aussi, lorsqu'un site internet vous demande un paiement pour la copie intégrale d'un acte (naissance, mariage, décès), c'est qu'il s'agit d'un site spécialisé qui facture une prestation. En vous adressant directement à la mairie concernée, vous ne débourserez rien. Soyez également vigilant pour les demandes concernant un passeport ou une carte d'identité. Vérifiez toujours que vous êtes bien sur le site <https://ants.gouv.fr/>. Dans le cas contraire, vous pourriez bien avoir des surcoûts facturés.

Le service état civil est l'un des services que l'on peut qualifier d'incontournable pour chacun d'entre nous. Naissance, mariage, pacs, décès, mais aussi élections, carte d'identité, passeport, ou encore recensement (citoyen ou de la population), ce service municipal ponctue et consigne les grands événements de la vie.

A Sassenage, il comprend sept agents répartis comme tel :

- 3 agents d'état civil
- 1 agent chargé des cimetières et renfort ponctuel
- 1 agent d'accueil téléphonique et physique
- 1 agent en charge des archives municipales
- 1 responsable

Concernant l'état civil à proprement parler, la constitution de pièces d'identité représente près de 80 % de l'activité du service. Il faut dire que Sassenage est l'une des trente-quatre communes de l'Isère à être en possession du matériel de recueil des informations nécessaires à l'élaboration des passeports biométriques

et cartes d'identité sécurisées.

Pour ce faire, rien n'est laissé au hasard car le service a observé en 2022 une très nette augmentation des demandes de rendez-vous. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes puisqu'en 2019, la commune enregistrait l'élaboration de 4936 titres d'identité. En 2020, la crise sanitaire, les confinements et l'impossibilité de voyager ont fait chuter ces résultats avec la réalisation de 1515 passeports et cartes d'identité. Si la reprise s'est lentement engagée en 2021 (3679 documents d'identité), 2022 voit quant à elle une explosion des rendez-vous avec 5458 demandes de titres d'identité enregistrées au 9 décembre !

Les répercussions sur les administrés sont donc des délais de prise de rendez-vous qui s'allongent sur plusieurs mois, et ce même en période dite creuse. D'autant que, comme la responsable du service le précise : « *Nous ne pouvons en aucun cas donner la priorité aux Sassenageois. C'est strictement interdit par la loi.* » Il est donc particulièrement utile de connaître les

dates de validité des titres d'identité que l'on possède afin de pouvoir anticiper en cas de besoin de renouvellement. Elle souligne également : « *La durée d'un rendez-vous est estimée à 30 minutes. Un temps qui peut être divisé par deux pour ceux qui viennent avec l'ensemble des documents prêts mais qui peut aussi être dépassé si le dossier est incomplet et qu'il faut chercher sur place des pièces, remplir certaines informations, ou autre !* ».

INFOS : WWW.SASSENAGE.FR,
VIE QUOTIDIENNE, DÉMARCHES ET SERVICES,
ÉTAT-CIVIL

Recensements de la population...

Cette année, le recensement de la population se déroule du 19 janvier au 25 février. A Sassenage, ce sont quatre agents municipaux qui sont en charge de recueillir les précieuses données pour le compte de l'Insee.

Depuis 2022, une notice contenant des codes d'accès est déposée directement dans les boîtes aux lettres, permettant aux habitants tirés au sort d'effectuer leur recensement via internet. La visite de l'agent recenseur n'a donc lieu que si les résidents n'ont pas répondu de manière spontanée par ce biais.

... et citoyen

Le recensement citoyen concerne les jeunes français à partir de 16 ans. Il est obligatoire et permet d'obtenir une attestation indispensable pour l'inscription aux examens et concours de l'État (baccalauréat, permis de conduire...). Il permet en outre d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales au dix-huitième anniversaire.

Un logement qui vous ressemble

Forte de son expérience dans le domaine du commerce, Graziella Lastella, conseillère indépendante en immobilier chez Safti a su s'implanter sur la commune. Son métier ? Accompagner ses clients dans l'achat, la vente ou la location d'un logement qui correspondra au mieux à leurs attentes. Ancienne professionnelle dans le domaine de l'automobile, elle a désormais fait le choix de l'immobilier, un secteur dans lequel elle se sent plus épanouie. Elle saura vous accompagner dans vos projets immobiliers avec écoute et professionnalisme.

CONTACT : GRAZIELLA.LASTELLA@SAFTI.FR - 06 51 33 50 66

Faire le bon choix...

Rachida Frasquet s'est reconvertie dans le conseil immobilier après plusieurs années dans le service public. Travaillant initialement dans le domaine de la statistique médicale au CHU de Grenoble, elle s'est instinctivement réorientée vers l'immobilier, une activité à l'image de ses valeurs. Ses capacités d'écoute sont par ailleurs précieuses pour orienter au mieux les personnes dans leurs choix.

Auto-entrepreneuse, elle travaille pour le groupe IAD, un rassemblement de conseillers indépendants.



CONTACT : RACHIDA.FRASQUET@IADFRANCE.FR - 07 79 49 00 35

Des pratiques alternatives...

Si vous avez des addictions (tabac, alcool, sucre...) et que vous souhaitez vous en débarrasser, Pascal Chavoutier peut être un précieux soutien.

Initialement boucher, une maladie grave le conduit à s'intéresser à tout ce qui touche au bien-être au sens large. Il est aujourd'hui thérapeute et praticien en lahochi, reiki, hypnose et sonothérapie. N'hésitez pas à faire appel à lui pour une consultation !



CONTACT : PASCAL.CHAVOUTIER, 46 CHEMIN DE VINAY - 06 81 17 46 30

Se reconnecter avec soi

Karyn Wursten vous propose de retrouver la connexion avec votre être authentique. Cette praticienne en relation d'aide vous permettra de comprendre l'origine et les racines de votre mal-être en déployant votre potentiel créatif.

D'abord secrétaire de direction, elle exerce par la suite le métier de nourrice. Mais elle se passionne depuis toujours pour la guérison de la solitude et de la dépendance affective. Psychologie et développement personnel n'ont plus de secrets pour elle. Elle pourra donc vous aider à redevenir l'acteur principal de votre vie.



CONTACT : WWW.ACCUEILDUPRESENT.COM - 07 89 84 58 15

Une psychologue à l'écoute de votre être



Vous avez des difficultés dans la gestion de votre stress ou de vos émotions ? Ou vous souhaitez simplement mieux vous connaître et vous comprendre ? Alors, Ophélie Bastard est peut-être l'interlocutrice qu'il

vous faut. Détentrice d'un Master en psychologie, elle s'est spécialisée durant ses études dans la criminologie et la victimologie.

Une fois diplômée, elle se lance dans le secteur de la protection de l'enfance puis trouve sa voie dans la psychologie clinique. Issue du courant intégratif, une pratique

consistant à prendre en compte l'intégralité de l'être dans la thérapie, Ophélie saura vous écouter et vous conseiller si vous cherchez à vivre une vie plus paisible.

CONTACT : OPHELIEBASTARD.PSYCHOLOGUE@OUTLOOK.FR
OU 07 82 93 39 08

Equipe pluriprofessionnelle dynamique recherche d'autres **médecins généralistes** pour intégrer la future Maison de Santé de Sassenage

L'exercice pluripro permet de :

- Améliorer le parcours de soins et l'expérience patient
- Favoriser la prévention et l'observance
- Rompre l'isolement et revaloriser l'exercice professionnel
- Collaborer avec les autres professionnels de santé
- Travailler dans un espace propice à l'exercice pluriprofessionnel

L'équipe de soins, la ville de Sassenage et le constructeur sont accompagnés par stane. Une éventuelle labellisation en Maison de Santé Pluriprofessionnelle est envisagée.

stane

N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions :
contact@stane-groupe.fr - 09 75 62 12 26



Ouverture d'une structure de soins coordonnés au 1er semestre 2024 à Sassenage (38)
Un bâtiment neuf, pensé et construit pour favoriser la pluridisciplinarité !



Mes meilleurs vœux

A tous les habitants de notre belle ville de Sassenage, je souhaite une bonne et heureuse année. En ce début d'année, j'ai une pensée pour tous les

Sassenageois, femmes, hommes, enfants, aisés et défavorisés, ceux qui ont un emploi ou en recherche, ceux qui ont un logement décent, ceux qui n'en ont pas ou plus par un accident de la vie, les gens en pleine forme et ceux à mobilité réduite, les malades et ceux en bonne santé, les joyeux, les grincheux, les solidaires et les solitaires. Bref, à tous et toutes, je vous souhaite une bonne année.

C'est en effet la tradition de nous fêter mutuellement de bons vœux de bonheur et de santé au seuil de chaque nouvelle année. C'est une merveilleuse coutume qui fait partie de notre culture et de notre

origine, à la recherche continue du bonheur. Et pour assurer notre devenir, c'est effectivement essentiel de nous appuyer sur notre passé, sur nos valeurs, sur notre histoire. Mais notre avenir dépend aussi de nos choix de vie. Le bonheur peut être tout simple. Parfois, il suffit de vouloir se le créer. En tous les cas, nous devons garder la possibilité de choisir notre vie et notre bien-être.

Pour Sassenage, mon vœu principal, comme celui de mon équipe municipale, est de conserver notre cadre de vie, voire l'améliorer. Même si nos choix sont de plus en plus contraints, subissant comme tout le monde les contraintes budgétaires, mais aussi par les différentes lois ayant redistribué les compétences à la Métropole et à l'Etat. Nous devons rester vigilants. Soyons acteurs, soyons moteurs. Plutôt que de subir, nous devons être force de projets et d'actions. Nous vivons collectivement dans une ville agréable et dynamique. Sassenage

doit rester notre choix de vie. Même si nous allons vers des jours difficiles pour les villes. En effet les finances se raréfient, bloquant ainsi le développement des villes. D'autant que l'Etat laisse les communes et les élus devant leur solitude pour trouver les solutions de gestion. C'est pour cette raison que, même si nous avons anticipé depuis de nombreuses années, avec les élus de la majorité municipale, nous travaillons afin de trouver des solutions innovantes pour éviter de taper encore et toujours sur le contribuable. La tâche est difficile, mais notre motivation reste indéfectible. **La liberté, c'est aussi un choix de vie, et c'est ensemble que nous réussissons.**

Christian COIGNÉ

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

Le texte du groupe n'a pas été transmis.

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

Nouveaux enjeux, nouvelle adjointe à l'action sociale

L'économie française encaisse de multiples chocs (hausse des prix de l'énergie, retour du Covid, guerre en Ukraine, difficultés d'approvisionnement, hausse des taux d'intérêts...) conduisant à une baisse de la croissance française et sa consommation malgré les dispositifs budgétaires mis en place.

Nous sommes donc aux prémices d'une année 2023 qui s'annonce socialement compliquée pour tous les français et donc les Sassenageois.

Porteur de la politique sociale de la commune de Sassenage, le CCAS permet de répondre aux attentes des Sassenageois en proposant une réponse adaptée à plusieurs situations

Dans ce contexte, l'aide aux publics en difficulté, l'accompagnement des personnes âgées pour bien vivre, la lutte contre l'exclusion des personnes isolées, le soutien au logement et à l'hébergement d'urgence constituent l'axe prioritaire des actions menées par le CCAS.

Pour relever ces défis hautement prioritaires, le Maire a décidé de mettre toutes les chances de son côté en nommant une nouvelle vice-présidente au CCAS, Nathalie LEVRAT.

Elle sera accompagnée de l'équipe du CCAS, pour mener à bien ses missions et elle pourra compter sur la collaboration de toute notre équipe.

Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, et chacun peut venir pour y trouver un soutien en cas de besoin.

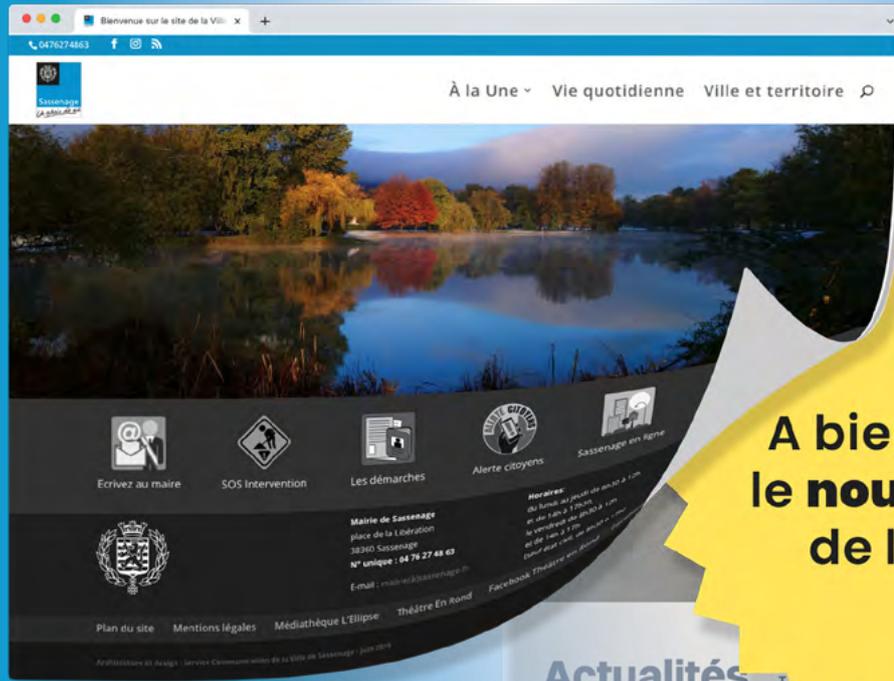
Le groupe majoritaire « Sassenage une fierté partagée » vous souhaite une bonne année 2023 remplie de santé, de bienveillance et de bonheur partagé.

Jérôme Merle, Christine Durand, Michel Vendra, Jean-Pierre Serrallier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada, André Soler.

GROUPE | POUR SASSENAGE

Le texte du groupe n'a pas été transmis dans les délais.

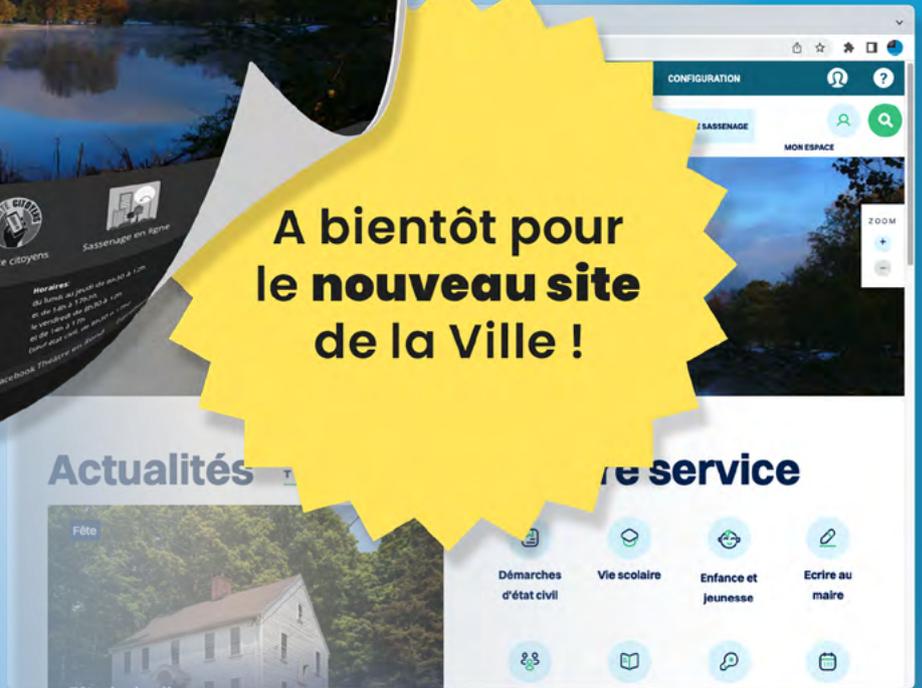
Jérôme Boetti Di Castano, Benjamin Torelli, Mylène Gourgand, Roxane Gonzalez.



Encore plus d'infos et de services !

A bientôt pour le nouveau site de la Ville !

Encore plus pratique !



INFOS | pratiques

Mairie

1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
Tél. : 04 76 27 48 63 - Fax : 04 76 53 52 17
E-mail : mairie@sassenage.fr
Site internet : www.sassenage.fr

• Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

• **ÉTAT CIVIL** : Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, et le vendredi en continu de 8h30 à 17h.

Fermé le samedi matin

CCAS

1 avenue de Valence - Tél. : 04 76 26 34 90

Espace jeunesse

1 avenue de Valence
E-mail : pjj@sassenage.fr

Centre technique municipal

4, rue Pierre de Coubertin - Tél. : 04 76 26 72 71

Services techniques et logistique

Fermé au public

Le Maire en direct

www.sassenage.fr, « Écrivez au maire »
Secrétariat du maire, 04 76 27 85 33

Groupe « S'unir pour Sassenage »

28 rue du Guâ, 04 76 27 37 04

Groupe « Pour Sassenage »

poursassenage@gmail.com

Police Municipale

Place de la Libération
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h.
Tél. : 04 76 53 01 11 ou 06 08 99 08 88

PERMANENCES PRATIQUES

• **Avocat**, prise de RDV via sassenage.fr (Sassenage en ligne, Toutes les démarches, permanences juridiques).

• **Conciliateur de justice**, prise de RDV via sassenage.fr (Sassenage en ligne, Toutes les démarches, permanences juridiques).

• **Logement**, sur RDV uniquement auprès du CCAS : 04 76 26 34 90.

• **Permanences CPAM au CCAS**, plus de permanences.

• **Déchetterie** (chemin des Quatre Lauzes)
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetterie/17/271-dechetterie-de-sassenage.htm

• **Enlèvement des encombrants**,
<https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/>
ou 0 800 500 027

NUMÉROS UTILES

- Assistantes sociales : 04 57 42 50 00
- Médiathèque : 04 76 85 95 55
ou ellipse-mediathèque@sassenage.fr
- Multi-accueil petite enfance : 04 76 53 83 36
- RPE : 04 76 53 32 90
- Piscine municipale : 04 76 27 49 83
- Conservatoire de musique : 04 76 26 63 24
- Centre associatif Saint-Exupéry : 04 76 26 50 99
- Ludothèque : 04 76 26 85 89
ou ludotheque@sassenage.fr
- Théâtre en Rond, service culturel : 04 76 27 85 30 ou info@theatre-en-rond.fr
- Service voirie Grenoble-Alpes Métropole : 0 800 500 027
- Réservation ligne Flexo 50 : 04 38 70 38 70

- Centre anti-poisons : 04 72 11 69 11
- SOS Médecins : 04 38 70 17 01
- Gendarmerie : 04 76 27 42 17
- Régie dauphinoise d'assainissement : 04 76 98 24 27
- Ordures ménagères, service collecte du groupement Nord Ouest : 04 76 12 29 35
- Éclairage public, feux tricolores, illuminations (pannes et accidents) : 0 800 39 18 48
- EID (démoustication) : 04 79 54 21 58
ou eid-rhonealpes.com
- SPL Eaux de Grenoble Alpes : 04 76 86 20 70 ou www.eauxdegrenoblealpes.fr

Un seul numéro de téléphone pour joindre l'ensemble des services municipaux de la Ville :

04 76 27 48 63

PETITES | annonces

- Homme exp cherche travaux de maçonnerie, mur, clôture, cesu accepté, 06 98 77 28 86
- Vds lit 160 matelas sommier lattes + tour de lit 200€ livré, 06 79 78 12 94

VIVRE À SASSENAGE

NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



Résidence située au sein d'un domaine doté d'un parc de 2,5 hectares.

Appartements confortables et lumineux, aux prestations de qualité, prolongés par de belles terrasses spacieuses.

En bas de chez vous, retrouvez les services  **citiz** &  **mycolisbox** BY DECAVEUX



TRIGNAT.FR

04 76 15 21 21



Valérie Micheli

Conseillère en Immobilier

06 17 60 18 65

**Vous souhaitez
vendre ?**

**Estimation gratuite
de votre bien !**

2 Rue de la Morillère
38360 Sassenage

vmicheli@1proimmo.com
www.1proimmo.com

Bellavia
menuiseries



Véranda, Pergola,
les solutions idéales
pour embellir
votre espace extérieur
et valoriser votre habitat.



Tél. 04 76 26 73 91 • contact@bellavia.fr

www.bellavia.fr

2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

GRENOBLE
30 rue de New-York
04 76 84 60 03

NIT & SOMMEIL
nitetsommeil.fr

SAINT EGREVE
9 avenue de l'île Brune
04 76 75 80 90

  
FABRIQUÉ EN FRANCE

**LE MAIRE, CHRISTIAN COIGNÉ,
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT**

**UNE EXCELLENTE
ANNÉE**

**20
23**

RENDEZ-VOUS POUR LES VŒUX AUX SASSENAGEOIS

**VENDREDI 13 JANVIER À 19H
AU GYMNASSE DES PIES**

EN MUSIQUE AVEC LE CRC ALFRED GAILLARD